



étudiante en alternance avec une Prolongation du titre expiré

Par Algerienne, le 14/02/2023 à 14:42

Bonjour,

Je suis une **étudiante en alternance**, j'ai fait ma demande de **renouvellement** titre de séjour **quelque jours** avant expiration, j'ai réussi à avoir **deux prolongations**.

J'ai dû déménager, donc **mon dossier a été transféré**. Depuis ce jour, je n'ai pas eu de nouvelle. J'ai envoyé plusieurs mails, j'ai rempli plusieurs formulaires, mais toujours pas de nouvelles.

L'ANEF m'a expliqué que mon titre de séjour a bien été **reçu par la préfecture** et que **j'ouvrais droit à une prolongation** jusqu'à ce que mon titre de séjour me soit délivré.

Est-ce qu'une prolongation est **équivalente** à un titre de séjour ?

La dernière attestation de prolongation a expiré le 17/12/2022, est-ce que **3 mois après l'expiration de la prolongation**, mon employeur peut me **suspendre** ou faut compter après **l'expiration du titre de séjour** ?

Par Pierrepauljean, le 14/02/2023 à 18:58

bonjour

n'y a t il pas un problème de date dans votre message ?

ne serait ce pas 17/12/2022 ?